DIPLÔME

Licence Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil parcours intégrative en alternance

Code : LG03512A



Niveau d'entrée : Bac
Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
ECTS : 180

Déployabilité
Apprentissage : Fomation pouvant se suivre en apprentissage
Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Objectifs pédagogiques

Présentation de la chaire de construction durable du Cnam
La chaire de construction du Cnam (https://btp.cnam.fr/) a commencé ses activités en 1854 sous le nom de chaire de construction civile pour former les techniciens destinés aux grands travaux d'Haussmann. Elle propose un ensemble de diplômes universitaires (DEUST, LP, Licence, Master, Ingénieur) en formation distancielle tout au long de la vie d'une part, et formation présentielle en alternance d'autre part.

Présentation de la mention LG035
La Licence Génie civil en alternance du Cnam a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. On l'appelle "intégrative" car dès la licence, on intègre l'Ecole d'Ingénieur du Cnam. Ce parcours a pour avantage la validation d'une partie de l'examen d'entrée.

Présentation du parcours Bâtiment (Limoges, Paris ouverture prochaine)
Cette formation en alternance facilite l'accès au diplôme d'ingénieur BTP ou de Master Génie civil du Cnam. Son objectif est de préparer l'accès au diplôme en renforçant les acquis scientifiques des

techniciens supérieurs titulaire d'un BTS ou équivalent, tout en offrant une professionnalisation en entreprise grâce à l'alternance.

Métiers visés

- Cadre du BTP
- Manager de projet BIM
- Contrôleur technique
- Assistant à la maîtrise d'ouvrage
- Maître d'œuvre

Poursuites d'études au Cnam en alternance

- Ingénieur du Cnam, spécialité BTP

Compétences et débouchés

Se reporter à la fiche RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38976

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP : http://btp.cnam.fr/

Prérequis et conditions d'accès

La troisième année de licence (L3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2).
L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).
En savoir plus : https://btp.cnam.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie-ftlv-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/
Renseignements et candidature : Liste des contacts alternance BTP

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
38976

Date d'enregistrement au RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés

BTP - Géologie - Géomatique

Informations complémentaires

Type de diplôme
Licence générale

Code NSF
23 - Génie civil, construction et bois

Codes ROME
Ingénieur / Ingénieure d'études BTP[F1106]
Ingénieur / Ingénieure de travaux BTP[F1201]

Formacode
BTP - bâtiment travaux publics [108]

Code du parcours
LG03512

URL externe
https://btp.cnam.fr/

Modules d'enseignement

- → Acoustique, thermique, mécanique des fluides
- → Anglais professionnel
- → Béton armé
- → Chauffage, ventilation, climatisation
- → Constructions métalliques
- → Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir
- → Expérience professionnelle (L3)
- → Harmonisation
- → Information et communication licence intégrative
- → Mathématiques appliquées au BTP
- → Mécanique des sols
- → Remise à niveau scientifique
- → Résistance des matériaux
- → Sciences des matériaux
- → Systèmes énergétiques du bâtiment
- → Thermique du bâtiment

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam